

I) Législatives partielles : double défaite pour LREM à Belfort et dans le Val d'Oise, la droite remporte les deux sièges



Le candidat LR Ian Boucard (au centre) fête sa victoire à l'élection législative partielle de la première circonscription du territoire de Belfort, le 4 février 2018. (SEBASTIEN BOZON / AFP)

### Le parti présidentiel a été battu, nettement à Belfort, d'une courte tête en région parisienne, dans des scrutins marqués par une abstention énorme.

Les élections législatives partielles organisées à Belfort et dans le Val d'Oise après l'invalidation du scrutin de juin n'ont pas souri aux candidats de la majorité. Dans la tpremière circonscription du territoire de Belfort, le candidat de la majorité LREM-Modem Christophe Grudler s'est largement incliné face au LR Ian Boucard (41% des voix contre 59%). Dans la première circonscription du Val d'Oise, l'élection a été plus serrée, mais l'issue a été la même : victoire du candidat LR Antoine Savignat avec 51,5% contre la candidate LREM Isabelle Muller-Quoy, qui a reconnu sa défaite.

#### "Un désaveu" pour le gouverment selon Wauquiez

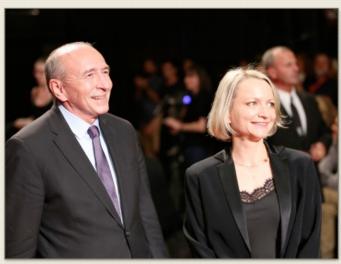
Le président des Républicains, Laurent Wauquiez, s'est félicité du "désaveu" infligé au président de la République : "Les victoires de ce soir marquent une étape importante dans la reconquête menée par notre famille politique", écrit-il sur Twitter.



Ces deux scrutins ont aussi été marqués par une abstention massive : plus de 80% des inscrits ne se sont pas déplacés dans le Val d'Oise, imités par 74% des inscrits à Belfort.



# II) Gérard Collomb prêt à sacrer sa femme Caroline maire de Lyon?



Gérard et Caroline Collomb - LyonMag

## Cette fois, le doute ne semble plus permis.

Gérard Collomb soutient sans réserve la cheftaine de La République En Marche (LREM) qui n'est autre que son épouse. Depuis qu'elle a été confirmée par Paris comme référente pour le Rhône, Caroline Collomb ne chôme pas. Rien ne peut s'organiser au sein du parti macroniste dans le département sans qu'elle ne s'en mêle et donne son aval. Son omniprésence passe mal auprès de certains élus. Pour l'instant, les mouvements d'humeur restent à la fois discrets et prudemment anonymes. "Surtout, vous ne me citez pas", entend-on régulièrement lorsqu'on évoque le sujet avec telle ou telle personnalité locale.

Caroline Collomb ne se contente pas de donner des ordres et d'imposer ses vues. Elle mouille directement le corsage en multipliant les réunions sur le terrain. Elle a constitué divers groupes de travail et y a nommé des militants qui lui sont d'autant plus fidèles qu'ils lui doivent tout. Petit à petit, elle se constitue un réseau sur la ville. Visiblement ça marche.

En face, c'est la Bérézina ; le Parti Socialiste a perdu l'essentiel de ses militants et est bien incapable d'en réunir plus d'une vingtaine en dehors de Villeurbanne ; à droite, la traditionnelle cérémonie des voeux des Républicains a rassemblé cette année moins de 300 militants (pour l'ensemble du département).

Pendant ce temps là, c'est l'affluence aux réunions qu'organise Caroline Collomb. Il y a peu à Villefranche, qui n'a pourtant rien d'un joli lieu de villégiature, ils étaient plus de 200 à s'être déplacés pour écouter sa bonne parole. Un récent samedi, re-belote à Vaise. Plus d'une centaine de marcheurs se sont enfermés deux heures au Best Western Saphir pour écouter Caroline expliquer l'action du gouvernement, évoquer la préparation des futures échéances électorales et l'organisation d'une prochaine grande marche pour l'Europe. Pour éviter d'écoeurer les autres partis, on se gardera bien de préciser que la réunion ne concernait que deux arrondissements lyonnais, les 5e et 9e.

L'histoire ne dit pas ce que pense de cet activisme militant l'ancien maire du 5e arrondissement et désormais député LREM Thomas Rudigoz. Il a bien évidemment compris que Caroline Collomb se positionne pour éventuellement briguer la mairie de Lyon. Et elle a choisi le 5e comme base arrière.

Pour parvenir à ses fins, la femme du ministre de l'Intérieur dispose d'un atout de poids : le soutien désormais sans équivoque du 1er flic de France. Pour que les choses soient claires, Gérard Collomb a d'ailleurs fait un tour samedi à la réunion de sa femme. Sa seule présence suffit pour que chacun comprenne. Surtout qu'il ne s'est pas contenté d'une brève apparition ; il a pris tout son temps pour discuter avec les uns et les autres et multiplier les selfies.

De là à en déduire qu'il a à titre personnel tourné la page de la politique lyonnaise et qu'il est prêt à tout faire pour transmettre le flambeau à son épouse, il n'y a qu'un pas que nombre de marcheurs ont d'ores et déjà franchi.

lyonmag.com

## III) Le plan de départs volontaires mal accueilli chez les fonctionnaires



Gérald Darmanin, avec Edouard Philippe à ses côtés, a mis le feu aux poudres en parlant de plan de départ volontaire. @ AFP

L'idée, totalement inédite, d'un plan de départs volontaires dans la fonction publique, annoncée jeudi, fait grincer les dents des syndicats et des agents, méfiants.

C'est un sacré pavé dans la mare qu'a lancé Gérald Darmanin jeudi lors d'un discours sur la réforme de l'Etat. Le ministre des Comptes publics a annoncé - entre autres - l'ouverture d'une grande concertation avec les syndicats pour mettre en place un vaste plan de départs volontaires dans les années à venir. L'idée, c'est, à terme, de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires. Mais cette annonce a été froidement accueillie par les syndicats et par les principaux intéressés, notamment car les contours restent flous.

La nouveauté : un plan à grande échelle. Car ce qui est nouveau dans cette annonce, c'est la dénomination : "Plan de départs volontaires". Des aides au départ, ça existe déjà dans la fonction publique. Pour les fonctionnaires en fin de carrière, notamment, ou pour ceux qui, par exemple au moment de la fusion des régions en 2016, ont préféré partir pour ne pas se retrouver en doublon dans certains services. Mais ça concernait à chaque fois un tout petit nombre de personnes.

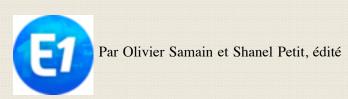
Aujourd'hui, c'est à une beaucoup plus grande échelle que le gouvernement veut agir. Parce que, dit-il, les réformes qui vont être engagées - avec en toile de fond la transformation numérique vont chambouler la manière de travailler dans les administrations. Pas sûr que tous les fonctionnaires suivent. Il y aura donc bel et bien un "plan" de départs volontaires, mais pas pour tout le monde, précise Gérald Darmanin. Seulement pour les agents qui ne trouveraient plus leur place dans la nouvelle configuration.

"Il s'agit bel et bien de supprimer des missions publiques". Volontaires, vraiment ? c'est l'interrogation des syndicats... qui craignent que les agents en question soient mis devant le fait accompli. "Que les fonctionnaires aient envie d'aller dans le secteur privé, c'est à mon avis un phénomène assez rare", estime Jean-Marc Canon, de la CGT Fonction publique. "Donc ce n'est pas du tout de ça dont il est question. Il ne faut pas leurrer les gens. Il s'agit bel et bien de supprimer des missions publiques. Et on dira aux gens qui sont sur ses missions: 'monsieur, madame, votre mission étant supprimée, soit vous allez à Pétaouchnock sur un poste qui n'offrira pas les mêmes garanties et où vos qualifications ne sont pas reconnues, soit on vous offre un petit pécule et vous vous en allez pour faire ce que vous voulez, ailleurs. C'est ça, la réalité."

"Permettre aux structures de se réorganiser", dit Macron. "Ça n'est pas la fin de la fonction publique, c'est les conditions de sa pérennité véritable", a répondu Emmanuel Macron jeudi depuis la Tunisie. "On doit donner à notre fonction publique la possibilité de pouvoir, sur certains postes, embaucher par contrats, et pas forcément uniquement sur le statut, de pouvoir réorganiser plus vite, comme le font les entreprises, avec des plans et un accompagnement des personnes qui permettent aux structures de se réorganiser".

"On a l'impression de faire du chiffre. On abat". N'empêche, il va falloir au gouvernement une sacrée dose de pédagogie pour convaincre les premiers intéressés, chez qui l'annonce passe mal. Exemple à la préfecture de Nanterre. "C'est des économies toujours sur le dos des fonctionnaires. Comme si c'était nous qui coûtions le plus cher. Qu'ils commencent à faire le ménage là-haut, peut-être qu'il y aurait des postes à supprimer", peste ainsi Françoise, en poste depuis 19 ans, interrogée par Europe 1. "On a de plus en plus de travail, on est moins nombreux. Pas le temps de lever la tête. On a l'impression de faire du chiffre. On abat", poursuit cette assistante de direction.

Pour autant, tous ne ferment pas la porte. "Qu'ils me donnent un gros chèque, OK et je partirais sans aucune hésitation", assure ainsi Sébastien. "Et j'utiliserais l'argent pour faire le tour du monde avec mon épouse". Mais quel chèque, et quel montant ? Pour le moment, aucun ordre d'idée n'a été évoqué.





## IV) Steeve Briois privé de son immunité parlementaire européenne

Par LEXPRESS.fr



Le maire FN d'Hénin-Beaumont Steeve Briois, lors d'une interview dans sa commune, le 30 janvier 2017 afp.com/FRANCOIS LO PRESTI

A l'issue d'un vote à main levée, les députés européens ont majoritairement accepté que soit levée l'immunité parlementaire du député européen français.

Cette décision a été prise après la demande du parquet de Douai. Le Parlement européen a levé ce mardi l'immunité de Steeve Briois, parlementaire et secrétaire général du Front national et maire d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), visé par une plainte pour injures publiques.

Steeve Briois est l'objet d'une plainte pour "injures publiques envers un particulier" portée devant la justice française par un conseiller municipal d'opposition d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), dont le responsable FN est maire, a rappelé le Parlement européen.

#### Des commentaires "injurieux"

Il lui est reproché de ne pas avoir supprimé de sa page Facebook des commentaires d'autres personnes considérés comme "injurieux" par ce conseiller municipal opposé à l'installation en décembre 2015 d'une crèche dans le hall de la mairie, installation jugée par ailleurs contraire à la loi sur la laïcité.

"La justice française se ridiculise: on demande la levée de mon immunité pour des commentaires sur un Facebook dont je ne suis ni le rédacteur ni le directeur de la publication", a réagi Steeve Briois. "Je vais évidemment gagner ce procès, mais on voit la priorité de la ministre de la Justice qui ferait mieux de s'occuper de l'explosion de l'insécurité dans notre pays", a-t-il poursuivi.



V) L'accord allemand sur les 28 heures "pas transposable en France", selon Gattaz



Le président du Medef, Pierre Gattaz, à Paris le 14 novembre 2017 © ERIC PIERMONT / AFP/Archives

L'accord trouvé en Allemagne sur la semaine de 28 heures dans la métallurgie n'est "pas transposable en France", a estimé le président du Medef, Pierre Gattaz, qui salue régulièrement le modèle économique allemand.

"Qu'il y ait des négociations de ce type-là, je n'ai rien à dire de particulier. Mais ce n'est pas transposable à la France à ce jour", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, soulignant que l'Allemagne avait mené depuis 2003 des "réformes fondamentalement importantes (...) qui ont débouché sur ce que certains appellent le miracle allemand".

"Nous avons 10 à 12 ans de retard sur les Allemands, faisons les réformes qui vont bien en France pour avancer et pour que ce partage de richesses se fasse", a poursuivi le patron des patrons.

Il a par ailleurs estimé que ce type d'avancée devait se faire dans le cadre européen.

"Ce qui est important, c'est de le faire collectivement, et je pense que c'est là que le projet européen devient extrêmement important", a-t-il jugé, appelant à "une convergence sur le plan fiscal et sur le plan social".

"Si dans 10 ou 15 ans la plupart des pays européens sont à 28 heures par semaine, eh bien pourquoi pas ?", a-t-il lancé.

"Après, il faut savoir que (...) nous sommes dans un monde globalisé, ouvert, et que les autres pays travaillent plus que 35 heures", a-t-il toutefois mis en garde, jugeant qu'il fallait voir si un système de 28 heures était "tenable dans le temps dans cette économie très mondialisée".

Un accord de branche sur la réduction du temps de travail dans la métallurgie a été annoncé dans la nuit de lundi à mardi en Allemagne: les salariés de ce secteur auront la possibilité de travailler 28 heures par semaine, sans compensation salariale et pour un temps limité toutefois.



VI) Les caissières ne seront bientôt plus là pour vous écouter vous plaindre

Amandine Seguin

L'adaptation de la grande distribution aux nouvelles habitudes de

#### consommation semble forcément passer par un futur sans personne à la caisse. Est-ce vraiment une bonne nouvelle?



Dans un supermarché Auchan à Faches-Thumesnil (Nord), le 6 décembre 2012 l'Philippe Huguen / AFP Photo

Le hasard des dates. Mardi 23 janvier, Carrefour annonçait un gigantesque plan de transformation pour s'adapter aux nouveaux modes de production et de consommation. Au programme: 2.400 suppressions de postes sur 10.500. L'objectif affiché est de se réinventer pour survivre. Depuis quelques années, les hypermarchés subissent la désaffection des consommateurs. Et Carrefour a tardé à réagir. En témoigne sa dégringolade depuis 2001, de la deuxième place mondiale du secteur à la neuvième, selon le baromètre annuel du cabinet Deloitte. Entre temps, Amazon a raflé la sixième place.

Quelques heures après la conférence d'Alexandre Bompard, le PDG de Carrefour, le géant américain ouvrait sa première boutique alimentaire au grand public, à Seattle. Dans cette supérette nommée Amazon Go, pas de caisse; tout passe par une application sur son smartphone: l'automatisation ultime et la disparition d'un métier. Peut-on vraiment se réjouir de cet avenir sans caissières ni caissiers?

#### Une automatisation croissante

Cette robotisation s'est lentement mise en place. Elle a commencé par le libre-service avant de substituer des dispositifs techniques aux postes en caisse. Dans une société ultra-connectée, le consommateur, toujours en recherche de gain de temps, ne voudrait plus le perdre à la caisse de son supermarché.

«Certaines enseignes permettent déjà de scanner le produit, de le mettre dans le panier et puis de simplement poser son téléphone sur un terminal pour payer», note Sandrine Heitz-Spahn, enseignante-chercheuse en marketing à l'Université de Lorraine.

Derrière cette volonté de fluidité, la grande distribution poursuit une quête de rationalisation permanente. «C'est une logique de coût», explique Sandrine Heitz-Spahn. Un objectif de réduction des marges qui se traduit par l'automatisation: «Un salaire mensuel coûtera toujours plus à une entreprise qu'une technologie, certes chère à l'achat, mais qui sera rentabilisée dans la durée», précise la maîtresse de conférences.

La clientèle est donc invitée à mettre la main à la pâte.

#### Disparition ou évolution des postes?

Selon les syndicats, au moins 10% des effectifs en caisse se sont évaporés en dix ans (la Fédération du commerce et de la distribution a été sollicitée sur ces chiffres mais n'a pas donné suite).

«Chez Auchan, en une dizaine d'années, l'automatisation nous a fait perdre environ 1.500 à

2.000 emplois à pourvoir», déplore Guy Laplatine, délégué central CFDT Auchan. Jusqu'à présent, cette automatisation s'est déroulée sans grand fracas. «Le turn-over et le reclassement ont permis que cela se passe plutôt bien», reconnaît Dejan Terglav, secrétaire général de la FGTA-FO. Le représentant syndical craint cependant que les distributeurs passent désormais à la vitesse supérieure et ne se calquent sur le «modèle Amazon, c'est-à-dire zéro caissière ou caissier».

Selon la Dares, plus des trois quarts des salariés de la grande distribution sont des femmes. Elles ont majoritairement suivi une formation courte et leur propension à la mobilité est faible. En d'autres termes, «leur reclassement est compliqué», analyse Dejan Terglav.

Dans un scénario idéal, l'accélération du processus d'automatisation mènerait à des offres de formation. Selon le secrétaire général de la FGTA-FO, les responsables de la grande distribution préfèrent éluder la question. «On nous assure qu'il n'y aura pas de changement», regrette Dejan Terglav.

Une absence de réponse qui fait craindre aux syndicats de nouvelles disparitions de postes dans un domaine qui s'estime en sureffectif. L'idée est balayée par les grands groupes, qui nient toute volonté de rayer un métier de la carte. Ils préfèrent évoquer une «évolution du métier» et une «revalorisation».

#### Un métier de plus en plus pénible

C'est l'argument massue de la grande distribution: l'automatisation permet l'évolution d'un métier dont la pénibilité a été maintes fois soulignée, entre horaires décalés, répétition des gestes et déplacement d'objets lourds. Sans oublier la clientèle.

«On observe une ambivalence: c'est à la fois une source de reconnaissance à laquelle les caissières et caissiers sont très attachés, et en même temps, c'est une véritable source de conflit. On n'est parfois pas loin de rapport de domesticité», décrypte Sophie Bernard, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris Dauphine et auteure de Travail et automatisation des services, la fin des caissières?.

L'accélération des cadences n'a rien arrangé. «La caissière est tenue par une logique de rapidité et n'a plus le temps d'assurer le rôle relationnel qu'elle entretenait auparavant, souligne Sandrine Heitz-Spahn. On a de l'humain au moment du paiement et de la transaction, mais il y a très peu d'interaction entre les employés et la clientèle. Les enseignes préfèrent donc rebasculer les caissières vers des postes conseils», explique-t-elle. À l'image de Leclerc, qui va créer «des pôles cosmétiques et parapharmarcie à l'intérieur du magasin».

#### Une augmentation du stress

L'implantation des caisses automatiques s'est donc accompagnée de cette perspective: la focalisation sur la relation de service devait rendre le métier plus valorisant. Dix ans plus tard, la réalité est plus complexe.

«S'il n'y a pas de problème lors de l'encaissement [à une caisse automatique], nous n'avons aucun

contact avec le client. Il passe des rayons à la caisse et de la caisse au parking sans l'intermédiaire d'un employé», témoigne une cheffe de secteur caisses de l'enseigne Leclerc en Île-de-France.

Une observation confirmée par Sophie Bernard:

«Le contact avec la clientèle est extrêmement limité et il va surtout se traduire par des conflits de plus en plus importants et virulents. Dans cette nouvelle configuration, [les caissières et caissiers] interviennent soit pour contrôler, soit en cas de problème de la machine, remarque la sociologue. Avec l'automatisation, les caissières et caissiers s'éloignent de l'acte de production pour être finalement de plus en plus des surveillants».

Au cours de son observation, elle a enregistré une augmentation du stress. Cette nouvelle tâche fait alterner des «périodes d'attente» et d'activité intense, avec des «appels de plusieurs clients à la fois, tous considérant qu'ils sont prioritaires».

Résultat? «Cette vigilance permanente peut générer d'autres pathologies, qui relèvent plus d'une charge mentale», détaille Sophie Bernard. Un stress supplémentaire qui ne s'accompagne pas forcément de la valorisation promise. «Les instants de convivialité sont réduits, car certaines caissières perdent par exemple la relation qu'elles avaient pu nouer avec des habitués», analyse Sophie Bernard.

La cheffe de secteur caisses de l'enseigne Leclerc en Île-de-France reconnaît certains points négatifs mais observe toutefois un avantage non négligeable: «Dans les caisses automatiques, les caissières ne touchent plus l'argent: ce sont les clients qui introduisent les espèces dans la machine. Cela évite les erreurs de caisses et les risques de braquage.»

#### Une clientèle qui résiste

L'automatisation a officiellement été mise en place pour satisfaire la volonté d'une clientèle exigeante, toujours en attente de rapidité. Cependant, selon la cheffe de secteur, cela n'a pas spécialement changé le rapport aux clients; tous ne raffolent pas de ces machines: «Il y a ceux qui les aiment et ceux qui détestent ça.» Certaines personnes passent volontairement par les caisses automatiques, quand d'autres continuent de privilégier les caisses traditionnelles et le contact humain.

Un comportement également rapporté par Guy Laplatine: «Quand les clients ne sont pas gagnants à passer sur un automate, ils préfèrent faire travailler un hôte ou une hôtesse de caisse. Il y a une vraie conscience sociale.» Le délégué central CFDT Auchan soulève l'idée qu'il est indispensable de se différencier du e-commerce par «l'accompagnement et la prise en charge du client». Il souhaite avant tout «éveiller les consciences et combattre l'idée que l'automatisation est inexorable».



Amandine Seguin (1 article) Journaliste



## VII) Amazon, menacé d'un redressement à 200 millions, a conclu un accord à l'amiable avec le fisc français



**AFP** 

## Le montant de la transaction n'a pas été divulgué.

IMPÔTS - Le géant américain du commerce en ligne Amazon, qui avait révélé en 2012 être visé par un redressement fiscal de près de 200 millions d'euros, a annoncé ce lundi 5 février avoir trouvé un "accord de règlement d'ensemble" avec le fisc français.

En 2012, Bercy avait notifié à la filiale française du géant américain un redressement en arriérés d'impôts et en pénalités portant sur les années 2006 à 2010, selon un document financier de l'époque du groupe américain.

Contactée par l'AFP, la direction générale des Finances publiques n'a pas souhaité faire de commentaire, se retranchant derrière le secret fiscal. Dans son communiqué, Amazon ne précise pas le montant du chèque qu'il a dû faire au fisc français pour solde de tout compte.

Ventes et profits seront désormais déclarés en France

"Nous sommes parvenus à un accord de règlement d'ensemble avec les autorités fiscales françaises sur des questions liées au passé", affirme le communiqué d'Amazon, qui précise que "l'ensemble des chiffres d'affaires, charges, profits et taxes liés à l'activité de commerce de détail sont désormais comptabilisés en France".

Cet accord intervient en plein débat sur la fiscalité des entreprises du net, la Commission européenne prévoyant de présenter fin mars une réforme pour mieux appréhender l'activité des Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple), a indiqué le Commissaire aux affaires économiques, Pierre Moscovici, le 4 février.

De son côté, le géant américain rappelle avoir "investi (en France, ndlr) plus de 2 milliards d'euros depuis 2010 et créé plus de 5500 emplois (en) CDI". "En août 2015, nous avons établi une succursale d'Amazon EU Sarl en France afin d'avoir la meilleure organisation possible de nos activités pour servir au mieux nos clients", ajoute le communiqué.

Le fisc français réclamait 252 millions de dollars (environ 202 millions d'euros) à Amazon, selon le document officiel du groupe publié en 2012. Amazon s'était alors dit en "désaccord" avec l'estimation de l'administration fiscale française et avait fait part de son intention de la contester "vigoureusement", selon ce texte, figurant en annexe dans les résultats trimestriels du groupe et mis en ligne fin octobre 2012.

Le contentieux portait sur "l'allocation des recettes entre différentes juridictions étrangères" où le groupe est présent, selon Amazon, faisant ainsi référence au fait que ses activités commerciales françaises sont pilotées depuis son siège européen du Luxembourg, un pays à la fiscalité plus légère que celle pratiquée en France.

Amazon avait alors annoncé qu'il "ferait appel à tous les recours administratifs à sa disposition" pour contester la décision du fisc français, n'écartant pas "d'engager un contentieux judiciaire".



## VIII) Neige en Ile-de-France : les tarifs des Uber explosent

Florence Méréo



Paris, le 6 février. La neige a rendu les conditions de circulation difficiles, comme ici sur les Champs-Elysées. LP/Eric Le Mitouard.

La neige qui tombe sur l'Île-de-France ce mardi a rendu le trafic chaotique sur les routes. Et avec des transports en partie bloqués, l'application de VTC semble en profiter...

Pour rejoindre leurs pénates sous la neige, certains usagers ont tenté l'option Uber ce mardi soir à Paris...

Bien mal leur en a pris, car, comme nous l'avons constaté en testant l'application, les VTC ont fait flamber les prix. Ainsi, du siège de notre journal dans le XVe arrondissement de Paris à la place de Clichy (Paris IX), soit moins de 6 km, il fallait compter vers 19h45 entre 52,10 et 91 euros! Sur le même trajet, le site de taxi G7 estimait lui le trajet à un prix beaucoup plus raisonnable : entre 21 et 24 euros.

Autre test Uber, en direction de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) cette fois : à 20h15, les prix oscillent entre 90,87 euros et 129,90 euros ! Même l'option pool (on partage le véhicule) explose : 65,43 euro, glaçant définitivement ceux qui cherchaient une alternative aux transports bloqués.



Un député La République en marche de Paris a affirmé sur RFI, lundi 5 février, que "même dans les cas de grand froid, certains SDF ne souhaitent pas être mis à l'abri". Sylvain Maillard a avancé le chiffre de 50 SDF par nuit en moyenne qui restent dans la rue en Ile-de-France faute de solution d'hébergement. Ce chiffre avait été mentionné la semaine précédente par le secrétaire d'Etat à la Cohésion des territoires, Julien Denormandie, sur France Inter. Il avait été jugé largement sous-estimé par la presse, y compris par l'AFP, et par les associations comme la Fondation Abbé-Pierre (document PDF).



LAPRESSEENREVUE.EU

Bonjour à toutes et tous,

Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.

Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.

Mes amitiés aux autres